

Article

« Les migrations populaires des travailleurs autochtones du Nord de la Saskatchewan : symbole et réalité de l'intégration des indigènes. »

Jean Gagnon

Cahiers de géographie du Québec, vol. 32, n° 86, 1988, p. 151-172.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021953ar>

DOI: 10.7202/021953ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

**LES MIGRATIONS PENDULAIRES
DES TRAVAILLEURS AUTOCHTONES
DU NORD DE LA SASKATCHEWAN :
SYMBOLE ET RÉALITÉ
DE L'INTÉGRATION DES INDIGÈNES**

par

Jean GAGNON

*Office de planification et de développement du Québec,
488, rue de l'Hotel-de-Ville, Chandler (Québec), G0C 1K0*

RÉSUMÉ

Les migrations pendulaires constituent un moyen de plus en plus répandu d'intégration de la main-d'œuvre autochtone aux projets miniers et pétroliers du Nord du Canada. Cet article cherche à comprendre les causes de ce phénomène. L'analyse procède d'une étude du scénario d'implantation d'un tel mode de gestion et, notamment, des intérêts impliqués et des circonstances qui ont favorisé sa mise en place. L'étude se démarque des perspectives dualistes de la géographie humaine du Nord canadien. Elle propose une interprétation qui tient compte de l'interaction entre le capital, l'État et les indigènes dans les cadres d'une société capitaliste occidentale en expansion dans ses zones frontalières.

MOTS-CLÉS: Autochtones, mines, État, prolétarianisation, intégration, migrations pendulaires, Nord de la Saskatchewan.

ABSTRACT

**Native Labour Commuting in Northern Saskatchewan:
Symbol and Reality of the Integration of the Indigenous Peoples**

Long distance commuting has been an increasingly widespread vehicle for the integration of native labor to mines and oil ventures in northern Canada. This article attempts an explanation of how this process came about. The analysis proceeds with a study of the scenario of implementation, the analysis of the various interests involved, their motivations and circumstances. It results in an

N.D.L.R.: Le titre de cet article était à l'origine: «Le navettage des travailleurs autochtones du Nord de la Saskatchewan: symbole et réalité de l'intégration des indigènes». Le «néologisme» navettage, utilisé par l'auteur en guise de traduction du mot anglais *commuting*, n'apparaissait dans aucune des sources consultées. Le terme «migrations pendulaires» lui fut substitué car il représente la traduction française la plus courante du terme *commuting*.

interpretation which contrasts with dualistic interpretations of the human geography of the Canadian north, as it emphasizes the interaction of private interests, the State, and indigenous peoples on the frontier of an expanding western capitalist society.

KEY WORDS: Native peoples, mines, State, proletarianization, integration, commuting, northern Saskatchewan.

*
* *

Pendant des décennies, l'expansion du capital industriel dans le Nord du Canada a donné lieu à la création de villes dites « de compagnie » (Bradbury, 1980 ; Bradbury et St-Martin, 1983 ; Canada, 1976a, 1976b ; Lucas, 1971) ¹. Peu de travailleurs œuvrant pour ces compagnies venaient des régions mêmes d'exploitation. En fait, ces agglomérations créées de toutes pièces fonctionnaient de façon plus ou moins indépendante de la trame préexistante d'occupation indigène du territoire ². Cette faible intégration des composantes indigènes et industrielles (exogènes) du paysage nordique avait souvent conduit à des interprétations dichotomiques de la situation (Dacks, 1980 ; Rea, 1976 ; Usher, 1982), telles que le dualisme par exemple, ou encore les antithèses monde traditionnel/monde moderne, et ressources renouvelables/ressources non renouvelables.

Par ailleurs, les difficultés éprouvées lors de l'embauche d'autochtones dans le cadre de projets de développement minier avaient donné naissance à un préjugé encore persistant selon lequel les indigènes ne pouvaient devenir des travailleurs disciplinés et productifs (Thomas Owen & Ass., 1976). Il faut admettre cependant que la participation des indigènes ne pouvaient alors se faire que dans des conditions relativement peu adaptées à leurs idiosyncrasies. En effet, il leur fallait alors déménager vers des milieux culturels étrangers, loin des parents et amis, et vivre au sein de villes où ils constituaient une minorité. Migrer vers ces villes pouvait aussi impliquer l'abandon d'activités qui composaient le tissu même de leur identité. La faible participation des autochtones à ces projets de développement minier apparaissait toutefois paradoxale puisqu'elle persistait alors même que ces populations se cantonnaient de plus en plus dans des villages où les opportunités d'emploi demeuraient rares. Ces populations survivaient à la fois grâce à des paiements de transfert, à des activités de chasse et de cueillette et à des emplois saisonniers (Bone *et al*, 1973 ; Buckley *et al*, 1962 ; Muller-Wille, 1974 ; Usher, 1982).

Cette situation se modifia timidement au cours des années 1970 alors que quelques compagnies minières et pétrolières optèrent pour l'instauration de programmes de migrations pendulaires pour leur main-d'œuvre ³, plutôt que pour la construction de villes nouvelles. Cette pratique a permis de relier les sites d'exploitation non seulement aux bassins de main-d'œuvre méridionaux comme les grands centres d'Edmonton et Saskatoon, mais aussi aux réserves de main-d'œuvre indigène du Nord, lesquelles avaient été auparavant peu utilisées par le capital industriel.

Une telle approche constitue un pari majeur contre les préjugés qui restreignent la participation des autochtones aux projets de mise en valeur des ressources minérales du Nord. Dans ce contexte, il est pertinent de se demander ce qui a pu motiver

l'implantation de tels programmes, leur assurer l'appui de l'État et entraîner l'adhésion des autochtones. Bref, comment s'explique ce fait relativement nouveau de la géographie humaine des régions nordiques du Canada ? Ces programmes de migrations pendulaires ont connu une grande popularité dans le cas des exploitations minières du Nord de la Saskatchewan, et ce grâce au soutien actif de l'État. Nous nous sommes donc particulièrement intéressé aux migrations pendulaires dans cette région.

L'IMPORTANCE DES PROGRAMMES DE MIGRATIONS PENDULAIRES DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN

C'est en 1974 que cette pratique fit son apparition dans le Nord de la Saskatchewan (Beveridge et Schindelka, 1980 ; Nogas, 1976 ; Scott, 1975), lorsque la compagnie Gulf Minerals du Canada Ltée entreprit l'exploitation d'une mine d'uranium à Rabbit Lake, à proximité du lac Wollaston. Un système de migrations pendulaires fut alors mis en place pour relier la mine et les communautés autochtones du bassin du lac Athabasca et de la rivière Fond-du-Lac. Depuis 1982, Les Ressources Eldor Ltée, filiale de Eldorado Nucléaire Ltée, exploite la mine⁴. Ce nouveau propriétaire n'a cependant pas remis en question cette pratique des migrations pendulaires. La compagnie employait 72 autochtones en 1985, soit environ 15% de la main-d'œuvre totale travaillant à la mine.

Tableau 1

Nombre de navetteurs par communauté et par mine à différentes époques

	<i>Rabbit Lake/Collins Bay</i>			<i>Cluff Lake</i>			<i>Key Lake</i>
	1975	1981	1985	1980	1982	1985	1985
Black Lake/Stony Rapids	4	38	40				
Camsell Portage	0	5	3				
Fond-du-Lac	8	16	17				
Wollaston Lake	0	1	12				
Beauval				18	36	35	
Buffalo Narrows				9	9	28	16
Cole Bay				1	3	1	
Green Lake				3	3	0	
Île-à-la-Crosse				10	10	11	11
Jans Bay/Canoe Narrows				8	8	10	
La Loche				3	3	6	
Patuanak				13	22	10	
Cumberland House							9
La Ronge							30
Pelican Narrows							8
Pinehouse							6
Total	12	60	72	65	94	101	80

Sources : Amok-Cluff Mining Ltée ; Beveridge et Schindelka (1980) ; Gulf Minerals du Canada Ltée et Schmeichel (1985) auxquels s'ajoutent des relevés effectués sur le terrain par l'auteur.

La seconde mine d'uranium mise en opération dans le Nord de la Saskatchewan au cours des années 1970 utilise également un tel système. Cette mine, située à Cluff Lake, est la propriété d'un consortium dominé par des intérêts français (dont la compagnie Amok)⁵ et par le gouvernement de la Saskatchewan à travers une compagnie de la Couronne, la Saskatchewan Mining Development Corporation (SMDC). Une liste des employés fournie par la compagnie indique qu'en novembre 1985, quelque 101 autochtones du Nord effectuaient la navette entre la mine et leurs communautés respectives, ce qui représentait environ 50% de la main-d'œuvre totale employée à la mine. Les communautés nordiques impliquées dans ce réseau sont situées dans une région communément appelée le West Side.

La mine de Key Lake, inaugurée en 1983 et propriété elle aussi d'un consortium d'intérêts étrangers et canadiens, est située sur un des gisements les plus riches au monde⁶. La main-d'œuvre, totalisant environ 500 travailleurs, provient de centres méridionaux et de villages nordiques dont la plupart n'avaient pas été encore atteints par les autres réseaux de migrations pendulaires déjà en place. Les 80 employés autochtones proviennent de La Ronge, Cumberland House, Pelican Narrows, Pinehouse, Île-à-la-Crosse et Buffalo Narrows⁷; ces deux derniers sont des centres plus peuplés qui font également partie de l'aire de recrutement de la mine de Cluff Lake.

Le recours aux migrations pendulaires constitue donc une pratique bien établie dans le Nord de la Saskatchewan. En fait, l'ensemble de cette région est partagé en zones de recrutement pour les trois mines d'uranium qui s'y trouvent. En 1985, 253 autochtones participaient aux programmes mis en place par l'une ou l'autre de ces mines. Dans le contexte nordique, ce nombre est considérable; à Stony Rapids, par exemple, 25% des quelque 45 ménages de cette localité en 1981⁸, et un peu moins en 1985, comptaient des navetteurs parmi leurs membres (cette diminution était liée au rapide accroissement naturel de la population). Dans cette région, toutes les mines sauf une, celle plus ancienne de la Hudson Bay Mining and Smelting à Creighton — Fliin Flon, ont recours à cette formule. Même la mine du lac Beaverlodge (Uranium City) était dotée d'un tel système pour ses travailleurs autochtones des communautés voisines avant qu'elle ne cesse ses activités en 1982. La proportion d'autochtones en regard de la main-d'œuvre totale a varié entre 15% et plus de 50% d'une mine à une autre. Non seulement ces pourcentages ont-ils été beaucoup plus élevés que ce qu'on observait jusqu'alors (cf. note 2), mais encore les migrations pendulaires ont-elles permis une ouverture sans précédent de certaines communautés au monde du travail industriel, et ce à l'intérieur d'un court laps de temps.

LES MIGRATIONS PENDULAIRES EN QUESTIONNEMENT : REVUE DE LA LITTÉRATURE ET COLLECTE DE L'INFORMATION

Les migrations pendulaires, néologisme qui est le pendant français du terme *commuting* employé en Saskatchewan par l'industrie et l'État pour désigner le phénomène analysé ici, constituent un type de déplacements reliés au travail qui, dans le cas présent, impliquent un mouvement organisé de va-et-vient entre un lieu de résidence et un lieu de travail, et cela sur des distances généralement assez longues. Cette pratique ne constitue pas ici une initiative purement individuelle des navetteurs. Elle est aussi le fruit d'expériences tentées par des compagnies minières pour recruter des travailleurs chez les communautés indigènes. Ces migrations pendulaires se font de façon organisée, par transport collectif (dans le cas présent par avion et aux frais des compagnies minières) selon des périodes de rotation qui peuvent varier d'une mine à une autre. La

longueur de ces périodes semble varier en fonction de critères tels les exigences de productivité et l'éloignement entre les lieux de travail et de résidence. Dans le Nord de la Saskatchewan (figure 1), on a adopté un horaire comptant 7 jours de travail auxquels succèdent 7 jours de congé.

Dans bien des régions du globe et pour divers types d'activités, qu'elles soient minières, pétrolières, halieutiques, forestières ou qu'elles concernent la construction d'infrastructures ou même le travail dans les plantations, diverses formes de déplacement de la main-d'œuvre ont été utilisées. Dans le cas présent, il s'agit de déplacements organisés par des mines d'uranium, et le traitement du sujet tiendra compte de cette spécificité. Cette analyse possède toutefois une portée plus générale, car elle couvre plusieurs aspects des migrations des travailleurs indigènes dans le Nord canadien.

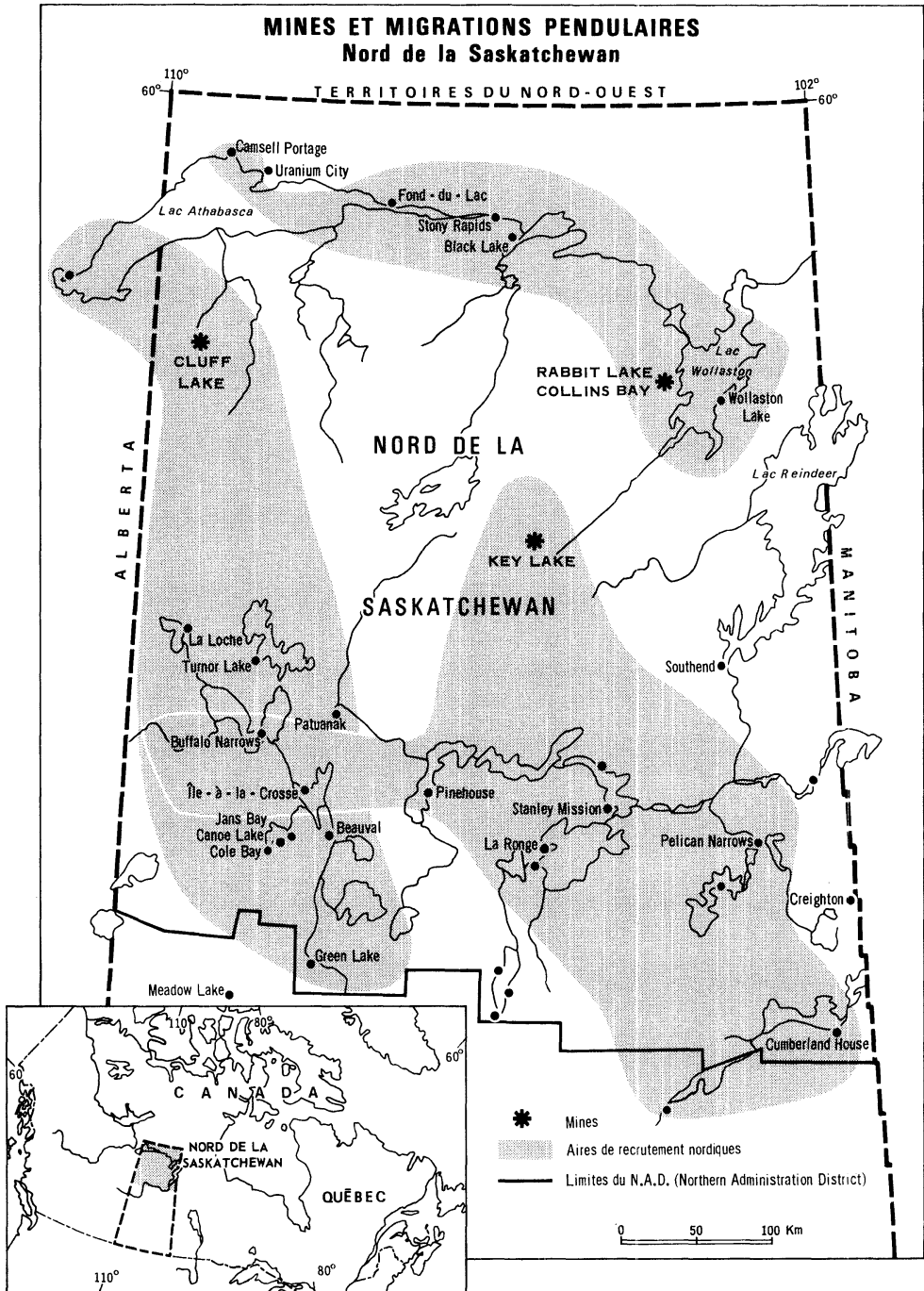
À ce jour, peu d'études (Beveridge et Schindelka, 1980; Hobart, 1974, 1976b, 1979; Hobart, Walsh & Ass., 1980) ont traité des migrations pendulaires des travailleurs indigènes dans le Nord du Canada, et celles-ci n'ont pas eu pour objet d'en comprendre les causes. Elles ont plutôt traité d'aspects tels la satisfaction des employeurs, des employés et des familles de ces derniers en rapport avec ce mode de gestion de la main-d'œuvre. Ces études ont également abordé les questions du rendement des travailleurs et des taux de roulement chez ces derniers. On y retrouve par ailleurs quelques passages au sujet de l'impact des migrations pendulaires sur les activités traditionnelles de subsistance des autochtones. Les conclusions de ces études, pour la plupart commandées et financées par diverses compagnies et agences gouvernementales, ont projeté une image très favorable des situations examinées. À la suite de visites sur le terrain et de rencontres avec des représentants de compagnies, il semble en effet que l'on soit généralement assez satisfait de cette formule, tant chez les employeurs que chez les employés. La présente analyse n'a pas pour objet la critique des études précitées, mais plutôt l'explication du phénomène.

Une revue de la littérature⁹ a été effectuée dans le but d'obtenir un éclairage théorique sur la question. Cette démarche s'est révélée peu profitable puisque la très grande majorité des études consultées traitent des migrations pendulaires sur une base quotidienne et individuelle, i.e. non organisée par les employeurs, et dans un contexte métropolitain ou rural-urbain¹⁰. Ce contretemps n'était pas lié à un quelconque problème de définition du phénomène étudié ici, mais plutôt à la grande diversité des formes et contextes de telles migrations, et peut-être surtout au peu d'uniformité qui caractérise l'usage des termes désignant les différentes formes de migrations pendulaires.

Cette revue de littérature fut étendue à d'autres thèmes liés aux migrations de travail. Des écrits d'Aydalot (1979, 1981), Campagnac (1983) et Veltz (1983), en particulier, suggèrent d'aborder l'enquête par le biais de l'entreprise, à qui d'ailleurs revient l'initiative des programmes de migration, et du contexte dans lequel elle opère. Cependant, cette façon de procéder aurait bien servi notre étude si celle-ci se cantonnait au rôle joué par l'entreprise. Mais notre problématique est plus large car elle entend également traiter du rôle de l'État et de la participation des indigènes, ceux-ci n'ayant été jusque-là que peu familiers avec le travail industriel. Il a donc fallu entreprendre l'analyse de la mise en place et du fonctionnement des programmes de migration, en traitant chacun des trois groupes d'intérêts principaux comme des sous-ensembles en interaction dans un cadre global de fonctionnement capitaliste.

L'utilisation de cette approche permet une analyse qui, comme l'indique De Koninck (1978), tient compte de la société dans laquelle le phénomène prend place et des rapports sociaux qui s'y établissent. Dans ce cadre-là, il est possible de produire une

Figure 1



Sources: Communications personnelles, Amok - Cluff Mining Ltée, Gulf Minerals du Canada Ltée, Schmeichel (1985)

analyse réaliste des agissements des entreprises. On peut en effet croire que les migrations pendulaires des travailleurs indigènes doivent être comprises dans un contexte où le capital minier a cru désirable sinon nécessaire d'établir des relations de production avec les autochtones du Nord. Pourquoi ?

De plus, comment devons-nous percevoir le rôle de l'État dans la promotion de ces pratiques migratoires, et où cette intervention se situe-t-elle par rapport à l'ensemble de l'action gouvernementale dans le Nord et vis-à-vis les intérêts privés ? La notion d'État capitaliste, selon Clark et Dear (1984), suggère quelques questions : la promotion d'une telle formule peut-elle constituer un geste en vue d'intégrer un groupe marginal à la société dominante ? Ces migrations pendulaires seraient-elles, en grande partie, le fruit de l'action gouvernementale exercée auprès des indigènes et des entreprises depuis quelques dizaines d'années ?

Comment aussi comprendre la participation jusque-là peu enthousiaste des autochtones aux projets miniers au Nord ? Comment cela se situe-t-il dans l'évolution de leur mode de vie matérielle et de leurs valeurs ? Peut-être faut-il, au lieu de se référer à des cadres d'interprétation dichotomiques, examiner la situation sous l'angle d'une transition entre des modes de vie donnés et des conceptions différentes de la vie sociale. Comment le phénomène des migrations pendulaires s'insère-t-il dans cette transition ?

La collecte des informations nécessaires à cette analyse repose sur deux démarches principales, soit la recherche documentaire et les travaux de terrain. La recherche documentaire a permis de reconstituer le contexte dans lequel les mines fonctionnent ainsi que de broser un tableau de l'intervention gouvernementale et de la situation des autochtones. Plusieurs documents ont été dépouillés : articles issus de périodiques spécialisés dans l'industrie minière, études gouvernementales, documents produits lors de la tenue de commissions d'enquête sur des projets miniers, ouvrages sur les populations du Nord, etc. Les travaux de terrain comportent des entrevues avec des représentants des compagnies Gulf Minerals du Canada Ltée et Amok-Cluff Mining Ltée, des représentants d'agences gouvernementales et de nombreux habitants des communautés dont certains membres sont des navetteurs. Trois voyages effectués dans les aires de recrutement des mines de Collins Bay et de Cluff Lake ¹¹ ont été mis à profit pour l'élaboration de cette analyse. Au cours de ces voyages, plusieurs entrevues formelles et informelles furent effectuées auprès des autorités locales, des navetteurs, des résidents, des commerçants et autres gens d'affaires, de professeurs et d'autres acteurs de la scène locale. Au total, plus de cent jours furent consacrés, entre 1981 et 1985, à une vaste étude menée dans le Nord de la Saskatchewan et dont la présente analyse faisait partie.

LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES DE MIGRATION

L'organisation des programmes de migrations pendulaires permettant l'embauche de travailleurs indigènes du Nord ne s'est pas faite spontanément. Elle a impliqué au préalable la consultation d'entreprises qui avaient déjà tenté l'expérience. Les compagnies intéressées par cette formule communiquèrent aussi avec les autorités locales et les populations des communautés-cibles. Ces démarches permirent d'établir des relations avec ces communautés, de leur expliquer les propositions, de sonder leur intérêt et, au besoin, de faire les ajustements nécessaires. Une fois ces approches complétées, l'implantation proprement dite du programme de migrations a pu être amorcée. Dans le

cas de la mine de Rabbit Lake, entre autres, cette opération a nécessité le recrutement d'un agent natif de la région visée pour conseiller et coordonner l'embauche de travailleurs indigènes (Beveridge et Schindelka, 1980). Une fois qu'un travailleur est embauché, il suit un programme d'orientation et d'apprentissage. Le recrutement nécessitant un effort continu, les entreprises reçoivent et évaluent continuellement des candidatures. De plus, le gouvernement provincial a organisé, de concert avec les compagnies, des programmes de formation pertinents au travail minier ; les travailleurs peuvent suivre ces programmes tout en étant à l'emploi des compagnies minières.

Dans les cas de Cluff Lake et de Key Lake, l'État (le gouvernement de la Saskatchewan) et les commissions d'enquête instituées pour l'étude de ces projets de développement sont intervenus dès le début pour que l'accès des autochtones du Nord aux emplois ainsi créés soit assuré, et ce à travers des programmes de migrations pendulaires.

LES COMPAGNIES MINIÈRES : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ET LÉGITIMATION DE LEURS ACTIONS

Au cours des années 1960 et 1970, des compagnies dominées surtout par des intérêts étrangers¹² découvrirent des gisements d'uranium d'une richesse exceptionnelle¹³ en Saskatchewan septentrionale. La mise en valeur de ces gisements devait cependant être entreprise dans un contexte où l'approvisionnement en main-d'œuvre était déficient. En effet, au cours des années 1970 (Burnet, 1974 ; Canada, 1976a), l'industrie minière canadienne en général éprouvait des difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre. Ces problèmes se présentaient avec plus d'acuité dans les régions isolées et au climat rigoureux du Nord.

Pour les projets miniers du Nord des Prairies, on avait traditionnellement recruté la main-d'œuvre chez les populations rurales du Manitoba et de la Saskatchewan (Burling, 1979). Cependant, avec le développement fulgurant que connut le secteur pétrolier, la compétition pour la main d'œuvre était devenue très intense. En fait, on vivait une situation de plein-emploi au cours des années 1970 en Saskatchewan¹⁴. Par ailleurs, il était devenu difficile d'attirer dans les régions nordiques une population de plus en plus scolarisée et plus résolument tournée vers la vie urbaine des grands centres méridionaux. Cette pénurie était aggravée par un sérieux problème de rétention de la main-d'œuvre. Ceci était particulièrement vrai des exploitations nordiques pour lesquelles on enregistrait des taux de roulement souvent supérieurs à 50% et atteignant même 100% par an (Canada, 1976a). Ceci était fort coûteux¹⁵ et peu productif, et le tout se déroulait en dépit d'investissements massifs pour rendre les villes minières plus attrayantes.

C'est dans ce contexte que les compagnies qui ont investi dans le Nord de la Saskatchewan au cours des années 1970 ont opté pour un système de migrations pendulaires de la main-d'œuvre plutôt que pour la construction de villes minières. Il est peu probable que les agglomérations qui auraient ainsi été créées aient pu offrir, en raison de leur taille, un niveau de services suffisant, scolaires en particulier, pour attirer des familles de travailleurs¹⁶. Si on ajoute à cela la quasi-absence de chômage dans le Sud de la province et, dans le contexte d'alors, les fortes réserves qu'auraient pu éprouver plusieurs familles à l'idée d'élire résidence à proximité de sites d'extraction et de concentration de matières radioactives, l'alternative de la ville minière ne représentait pas une avenue viable pour les compagnies en quête de main-d'œuvre. Il est également possible que dans certains cas, la construction d'une ville aurait constitué une option

plus coûteuse si on tient compte de la longévité des gisements ; cette hypothèse n'a toutefois pas été clairement démontrée¹⁷. Il est néanmoins certain qu'un investissement moins considérable dans des immobilisations pouvait assurer une plus grande flexibilité aux exploitations qui devenaient alors plus rapidement rentables.

Les migrations pendulaires constituaient une alternative susceptible d'améliorer les perspectives de recrutement dans les campagnes et les villes des Prairies. Par ailleurs, l'adoption d'une telle formule allait rendre plus aisée l'intégration de la main-d'œuvre indigène. Ces migrations n'étaient donc pas une forme de gestion de la main-d'œuvre qui visait exclusivement les travailleurs indigènes, mais elles devaient être un instrument privilégié d'intégration de cette main-d'œuvre potentielle.

Les problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre pour les industriels miniers du Nord devaient mener à un changement graduel de leurs attitudes, ou du moins les prédisposer favorablement face à des expériences nouvelles. Ainsi germa l'idée que si on pouvait attirer des autochtones habitant les régions où se situaient les exploitations, cela en leur offrant des conditions acceptables, des programmes d'apprentissage adaptés pourraient contribuer à faire des indigènes une main-d'œuvre productive recherchée par les compagnies minières (Hobart, 1979). De plus, les mines étant situées dans un environnement physique (climat, etc.) familier pour les autochtones, on croyait ainsi qu'une main-d'œuvre indigène bien entraînée devait être plus stable qu'une main-d'œuvre issue d'autres régions. Dans le cadre de projets dans le Grand Nord, cette transition vers une main-d'œuvre comptant un important contingent d'autochtones aurait même été vue comme une condition essentielle de succès des entreprises (Bisset, 1970).

L'étude des conditions d'approvisionnement en main-d'œuvre¹⁸ auprès des compagnies minières du Nord de la Saskatchewan suggère que les migrations pendulaires des travailleurs indigènes auraient d'abord fait partie d'une stratégie visant à combler les besoins de main-d'œuvre et à assurer une certaine stabilité de cette dernière. L'intégration de la main-d'œuvre autochtone telle qu'elle a été organisée dans le Nord de la Saskatchewan, comporterait aussi d'autres avantages pour les compagnies impliquées. Il est certes difficile d'évaluer l'importance de ceux-ci dans l'ensemble des conditions qui déterminent la viabilité d'une telle opération. Il s'agit néanmoins d'avantages réels et à ce titre il vaut la peine de les mentionner. En fait, il y a même lieu de croire que comme la motivation première (pallier la pénurie de travailleurs) a largement disparu en Saskatchewan au cours des années 1980¹⁹, ces facteurs doivent, du moins en partie, expliquer la survie des programmes de migrations pendulaires des travailleurs autochtones.

Parmi ces avantages, on reconnaît que l'absence d'autres opportunités d'emploi dans les communautés rejointes par les programmes implique que les compagnies exercent un monopole sur l'emploi et que de ce fait la main-d'œuvre peut être plus stable. Ce monopole serait en outre maintenu du fait que les compagnies ne recrutent généralement pas dans les communautés déjà intégrées au réseau d'une autre compagnie. Comme le montre la figure 1, le Nord de la Saskatchewan est divisé en trois grandes aires de recrutement qui ne se recoupent qu'en quelques endroits.

De plus, l'embauche de travailleurs indigènes signifie l'intégration d'une force de travail sans tradition de militantisme ouvrier, et ce dans un contexte où le chômage est élevé²⁰ (et donc où les emplois rendus accessibles par ces migrations pendulaires sont convoités). Si on ajoute à cela le fait que cette forme de gestion de la main-d'œuvre rend toute formation et/ou cohésion syndicale difficile, par suite de la dispersion

périodique des travailleurs, ces migrations contribuent à créer un climat favorable d'où sont absentes les difficultés majeures sur le plan des relations de travail.

L'embauche d'une quantité importante de travailleurs autochtones présente également l'avantage non négligeable de légitimer les projets miniers auprès des communautés nordiques (réduisant ainsi l'opposition à ces projets), comme auprès des gouvernements provincial et fédéral. Depuis plusieurs années, ceux-là avaient incité les compagnies à embaucher des Amérindiens. Dans des documents de relations publiques, les compagnies insistent d'ailleurs fièrement sur le fait qu'elles ont créé des emplois dans le Nord (Amok-Cluff Mining Ltée, 1981 ; Gulf Minerals du Canada Ltée, 1980).

L'ÉTAT : INTÉGRATION DES INDIGÈNES ET LÉGITIMATION DES POLITIQUES ET DES PROJETS

Le gouvernement de la Saskatchewan a agi sur plusieurs fronts en matière de développement des ressources minérales du Nord, notamment par la construction d'infrastructures, l'exploration, les contrôles environnementaux et le prélèvement de royautés et de taxes. Il a aussi institué des commissions d'enquêtes (celle de Cluff Lake en 1977, puis celle plus modeste de Key Lake) chargées d'examiner les projets soumis par les compagnies. Parmi les principales recommandations de ces commissions figurait l'embauche d'un quota minimum d'autochtones du Nord et l'adoption de programmes de migrations pendulaires comme mode de gestion de cette main-d'œuvre (pour Cluff Lake, voir Saskatchewan, 1978b). Cette recommandation fut adoptée par le gouvernement qui l'imposa à la compagnie Amok-Cluff Mining Ltée. Celle-ci devait avoir recruté 50% de ses travailleurs chez les autochtones dès 1982, objectif qui fut atteint bien avant cette échéance. Cette norme constituait une clause de contrat de location des terres de la Couronne sur lesquelles se trouvaient les gisements d'uranium.

Comment interpréter ce geste de l'État ? Il est utile de situer celui-ci dans le contexte plus global de l'intervention gouvernementale dans le Nord, particulièrement vis-à-vis les populations qui y vivent, et vis-à-vis les intérêts privés qui s'y déploient. Au cours des dernières décennies, l'État a effectivement adopté des politiques dont les effets ont été de créer des conditions qui ont rendu le système des migrations pendulaires non seulement possible mais également désiré par les autochtones. En effet, et peut-être à son insu, l'État aurait créé des réserves de travailleurs en croissance rapide parmi des populations qui étaient demeurées largement sous-employées, tout en étant très dépendantes de revenus monétaires.

Le gouvernement canadien, à qui l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 avait accordé la responsabilité des indigènes du pays, intervint au cours de la décennie 1940 en vue de fournir une aide matérielle aux autochtones du Nord ; ceux-ci vivaient une crise grave à la suite des difficultés du marché de la fourrure et de la régression du gibier²¹. Après les premiers gestes orientés vers le secours immédiat d'une population dans le besoin, l'action gouvernementale prit de l'ampleur : services de santé, programmes d'éducation, subventions au logement, etc. Ces services furent souvent établis en tenant peu compte du contexte nordique ce qui, avec l'action simultanée d'autres agents comme les missions religieuses, mena à l'envahissement de l'univers culturel indigène par le mode de vie occidental²². Cet envahissement fut d'autant plus percutant qu'en vivant une crise économique sévère et devenue chronique,

les autochtones étaient plus ou moins à la merci des prescriptions gouvernementales. De plus, la sédentarisation des autochtones et la signature de traités ont placé la base territoriale de leurs activités traditionnelles dans une position précaire. Certaines de ces terres ont été par la suite concédées à des compagnies. Par ailleurs, l'organisation de soins de santé et l'amélioration du niveau de vie matérielle par l'assistance de l'État ont diminué la mortalité et entraîné une augmentation rapide de la population²³ des villages qui étaient pourtant dépourvus d'opportunités d'emploi. Conscient de ce problème, le gouvernement tenta de stimuler l'embauche des autochtones, mais la résistance des compagnies, qui découlait d'expériences peu concluantes, n'aida pas à la réalisation de cet objectif.

L'intervention du gouvernement provincial peut être vue comme un prolongement de celle du fédéral. Celui-là institua le ministère du Nord de la Saskatchewan en 1972. Deux objectifs principaux de cette nouvelle entité étaient de réduire les disparités qu'on observait quant aux services et au bien-être matériel de la population entre le Nord et le Sud de la province (Saskatchewan, 1980)²⁴. La province se lança ainsi dans des programmes d'assistance de toutes sortes afin de résoudre globalement le problème. Un des éléments de cette politique fut d'assurer une participation des autochtones aux projets miniers entrepris dans leur région.

Il est vrai que le gouvernement provincial a profité du développement minier par le biais des taxes et des royautés prélevées²⁵ et indirectement à travers la Saskatchewan Mining Development Corporation, une compagnie de la Couronne. Cette dernière participe de façon importante au développement des mines du Nord de cette province. Il est cependant difficile d'établir clairement un lien autre que celui de la légitimation entre cet intérêt financier de l'État et l'imposition de l'intégration des autochtones par le biais des migrations pendulaires. En effet, toute forme de quota représente une contrainte pour les entreprises, et il semble que les intérêts immédiats de celles-ci seraient mieux servis par une attitude de laisser-faire.

Il est permis de croire que l'intention du gouvernement a été de favoriser l'intégration des autochtones au marché du travail, ce qui est conséquent avec les politiques poursuivies au cours des dernières décennies vis-à-vis les indigènes. L'imposition de quotas aux compagnies minières en vue de favoriser l'emploi d'Amérindiens n'a peut-être pas été déterminant dans l'implantation d'un système de migrations pendulaires puisque la compagnie Amok avait déjà déclaré son intention de recourir à ce mode de gestion. Dans cette perspective, le geste du gouvernement peut aussi être interprété comme une démonstration de pouvoir, comme un geste ayant pour but de légitimer à la fois ses actions intégrant des dernières décennies et son appui (infrastructures et autres) aux intérêts miniers.

Par ailleurs, il faut noter qu'en dehors des gestes spécifiquement posés en rapport avec les programmes de migrations, les actions des gouvernements vis-à-vis les Amérindiens ont eu pour effet de préparer le terrain à l'avènement de cette pratique, ou à toute autre forme d'intégration adaptée de ceux-ci au marché du travail. En fait, et même si il ne s'agissait pas d'un effet recherché par l'État, l'action de ce dernier concernant la main-d'œuvre indigène pourrait bien favoriser à long terme l'expansion des activités minières dans le Nord de la province.

LES AUTOCHTONES : ASSIMILATION ET RÉOLUTION TEMPORAIRE DES CONTRADICTIONS

Les autochtones ont été généralement très réceptifs aux programmes de migrations pendulaires²⁶. En fait, il y a eu manifestement plus d'intérêt vis-à-vis les programmes, qu'il y a eu d'emplois disponibles dans le cadre de ceux-ci. Il est évident que cette formule a permis d'offrir des emplois aux autochtones dans une conjoncture où les opportunités locales étaient demeurées rares ; mais la participation des indigènes aux projets industriels dans le Nord était auparavant timide. Comment alors interpréter la réponse des autochtones aux programmes ?

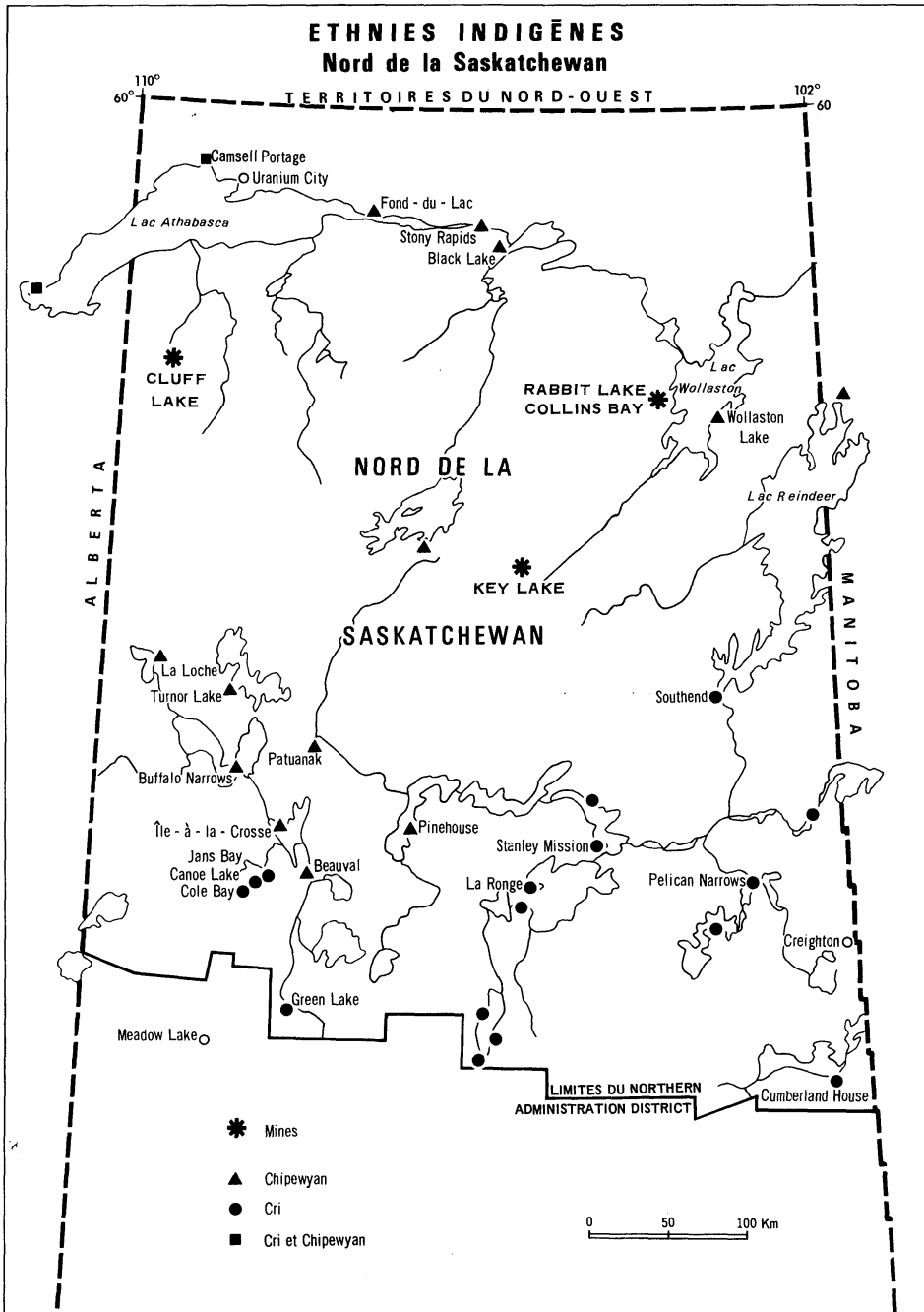
Les interprétations dichotomiques²⁷ selon lesquelles le Nord serait le théâtre où se déploient deux sociétés parallèles et antinomiques doivent être révisées. Les programmes de migrations pendulaires matérialisent des relations entre les autochtones et le capital, relations appuyées par l'État. Il faut donc orienter l'analyse de la situation autour du thème d'une transition entre des modes de production et de vie différents. Ceci nécessite un examen des migrations pendulaires dans le contexte plus global et historique de l'évolution des valeurs et de la vie matérielle des sociétés indigènes du Nord. On comprend mieux l'avènement de ce mode de gestion, si on considère celui-ci à la fois comme un résultat et comme un maillon dans une séquence de modification d'un mode de vie non capitaliste²⁸ en transition vers un mode capitaliste. Au cours de cette transition, il y aurait en même temps des efforts d'articulation des deux modes, en vue notamment de solutionner des contradictions inhérentes au processus.

Une revue de la littérature (cf. Goodman et Redclift, 1982 ; Munslow et Finch, 1984) sur le thème de la transition entre modes de production différents et sur la prolétarianisation, indique qu'il n'y a pas de modèle universel de ce processus. Il ne s'effectue pas nécessairement partout de la même façon, dépendant de facteurs politiques, des conditions de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, de la structure de l'économie non capitaliste, etc. McGee (1985) souligne cependant le rôle de la consommation en tant que véhicule d'assimilation de groupes « marginaux » au mode d'organisation capitaliste. Bien que cette hypothèse soit plausible, son pouvoir explicatif demeure quand même incomplet dans le cas des indigènes du Nord du Canada. En effet, la consommation fut sans doute un facteur d'attraction important à l'époque de la traite des fourrures ; mais à la suite de la crise majeure de celle-ci au XX^e siècle, il faut considérer d'autres facteurs d'assimilation, soit les initiatives de l'État et d'autres agences « acculturantes », dont les foyers d'action ont été les villages où se sont retrouvés les indigènes désormais sédentaires.

Sur le plan ethnique, les autochtones du Nord de la Saskatchewan se partagent en deux groupes : les Chipewyans et les Cris²⁹ (figure 2). Ensemble, ils totalisent plus de 14 000 individus en 1976, i.e. à l'époque où le programme de migrations pendulaires de Rabbit Lake en était encore à ses premières années, et au moment où le projet de Cluff Lake était proposé. Cette population était distribuée à travers 44 petites agglomérations dont la taille variait de moins de 50 à plus de 2 000 habitants. L'histoire de ces populations, en ce qui a trait aux influences extérieures exercées depuis les premiers contacts avec les Européens et à l'intégration des indigènes à la société capitaliste occidentale, peut être divisée selon trois séquences principales.

Premièrement, ils ont été intégrés au capital mercantile par les traiteurs de fourrures. Deuxièmement, à l'instar de la crise du commerce des fourrures et de la régression du gibier nécessaire pour assurer leur subsistance, ils sont devenus dépendants des secours du gouvernement, lequel a modifié considérablement le mode

Figure 2



Sources: Relevé de terrain. CANADA, Ministère de l'Énergie, des Mines, et des Ressources, 1974

de vie autochtone. Troisièmement, le capital industriel en expansion dans le Nord depuis la Seconde Guerre mondiale a pendant longtemps ignoré les indigènes, mais depuis le début des années 1970 surtout, cette situation s'est graduellement transformée : ce mouvement s'est produit à la faveur d'une action gouvernementale en ce sens.

C'est autour de ces trois séquences que le mode de vie originel des indigènes a été modifié et intégré de façon toujours plus marquée au monde capitaliste occidental. Cette intégration se serait manifestée par une privatisation de l'économie indigène, « une individualisation du sort économique des autochtones », de même que par l'usage de l'argent et la création de nouveaux besoins chez ceux-ci.

À l'époque des premiers contacts avec les Européens, les Amérindiens vivaient de chasse, de pêche et de cueillette. Les informations fragmentaires (cf. Helm, 1981 ; Leacock, 1982) disponibles indiquent que la population vivait en groupes dont la taille variait selon les rigueurs et les largesses du milieu et en fonction des exigences des activités poursuivies en un temps particulier de l'année. Les fruits des activités étaient partagés ; ce principe était une mesure propre à maximiser les chances de survie des individus (et du groupe). Il faut voir le partage dans un contexte de réciprocité des relations de production.

Le capital mercantile pénétra le Nord de la Saskatchewan avec une intensité variable au cours du XVIII^e siècle. Les autochtones pratiquaient toujours leurs activités autarciques, mais devenaient aussi impliqués dans l'échange de fourrures contre des biens manufacturés. Ces deux types d'activité étaient compatibles et se complétaient dans une certaine mesure. Le piégeage à des fins commerciales apporta cependant un élément « d'individualisation de la vie économique ». Les lignes de piégeage étaient tacitement reconnues comme appartenant aux individus (familles) et non à la communauté (Leacock, 1982). De plus, la modernisation des techniques de chasse (Williamson, 1973) réduisait le nombre d'individus nécessaires dans les unités de production. Leacock (1982) fit aussi observer que la dépendance des individus par rapport au groupe fut remplacée par une dépendance à l'endroit des mécanismes du marché, et que ces transformations vers une individualisation de la vie économique ont été masquées par la persistance de traits culturels distincts peut-être plus évidents : la langue, l'habitat, la religion, certaines pratiques coopératives, la chasse, la cueillette et l'artisanat.

Comme il a été mentionné au cours de la discussion du rôle de l'État, l'action gouvernementale a certainement modifié les données matérielles de la vie des Amérindiens. Les moins de 35 ans en particulier ont subi l'influence de l'école, de média comme la télévision, et généralement de contacts plus intenses et continus avec l'extérieur. Hamelin (1975) a décrit cette situation en la qualifiant de « canadianisation homogène ». En même temps, le caractère individuel de l'aide gouvernementale réduisait la nécessité du partage. La sédentarisation de la population et l'augmentation rapide de celle-ci par suite de l'implantation de services de santé (Seaborne, 1973) avaient sans doute aussi stimulé le besoin de revenus monétaires. L'économie traditionnelle ne suffisait plus à faire vivre la population et les coûts d'accès aux territoires de chasse depuis les villages étaient devenus assez élevés (avion, motoneige).

De nos jours, l'autochtone du Nord est intéressé au travail salarié. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à certaines études³⁰ et au dynamisme des organismes indigènes visant à une plus grande intégration des autochtones au marché du travail³¹. Il demeure quand même attaché à son patrimoine culturel, mais il y a certainement eu une évolution des valeurs sociales. En évitant une transplantation radicale des individus

dans le milieu étranger et supervisé qu'est la ville de compagnie, et en étant associées à des programmes d'apprentissage adaptés, les migrations pendulaires ont rendu l'emploi de type industriel plus acceptable et accessible pour l'autochtone. Elles ont permis un compromis entre les impératifs des besoins matériels et les attaches psychologiquement confortables et sécurisantes d'un milieu culturel familier. Ces systèmes de migrations devaient être un mode d'intégration adapté aux circonstances et aux aspirations du moment chez les autochtones. Cela devait rendre, à nouveau, les intérêts économiques du capital compatibles avec ceux-là et permettre aux compagnies d'employer ces réserves de travail. L'acquisition des argents nécessaires à la satisfaction des besoins et le désir de la famille d'atteindre un niveau de bien-être matériel plus élevé constitueraient les raisons principales de cette participation³². De plus, les navetteurs deviennent avec le temps habitués à ce niveau de revenu et de consommation et sentent le besoin de conserver leur emploi à la mine. Les habitudes de consommation deviennent aussi plus sophistiquées et reflètent une plus grande sensibilité aux pressions de la société dite de consommation, comme le critère de la mode par exemple³³. Ce niveau de consommation leur confère également un statut social plus élevé, un peu comme les trappeurs plus prospères d'autrefois.

La figure 3 tente d'illustrer le fait que la participation des indigènes à ces migrations pendulaires se situe dans une continuité, soit une trajectoire de transformation et d'intégration de l'économie autochtone depuis un mode redistributif vers un mode d'organisation de la vie économique qui tend vers le capitalisme. Dans cette figure, l'évolution de la courbe en pointillé indique l'importance croissante des attributs et des principes d'organisation capitalistes dans la vie économique des indigènes. La courbe représente donc une évolution qualitative de celle-ci et pour cette raison, le tracé doit être vu comme le reflet d'une tendance plutôt que comme une mesure exacte de la situation. Le pointillé lui-même signifie qu'il y a simultanément une certaine articulation des éléments traditionnels et des nouveaux éléments de l'économie autochtone. L'engagement des autochtones sur cette trajectoire serait surtout lié aux impératifs de la vie matérielle, i.e. à ce qui était perçu comme des améliorations du niveau de vie matérielle, la solution de crises, et ce en reconnaissant que ces perceptions ont été modifiées par des années d'action « acculturante » de la part des agences extérieures. On peut ainsi comprendre qu'une population participe à des activités caractéristiques d'un mode de production autre que celui qui était originellement le sien, ce qui par ailleurs n'est pas sans causer des tensions et des contradictions. L'individualisation du sort matériel de chacun se poursuit, mais paradoxalement il y a aussi création de véritables intérêts de classe au sein des communautés indigènes du Nord.

LES MIGRATIONS PENDULAIRES DES INDIGÈNES DU NORD : SYMBOLE D'UNE INTÉGRATION ACTIVE

Dans les régions nordiques du Canada, la pratique des migrations pendulaires est un phénomène dont l'origine ne se résume pas à une cause unique. Il est plutôt né de l'interaction d'intérêts différents agissant dans des circonstances propices à l'éclosion d'un tel arrangement. Une analyse des migrations pendulaires dans ce contexte devait aller au delà des caractéristiques techniques de celles-ci³⁴, de façon à intégrer le rôle qu'elles jouent pour les différents groupes impliqués (figure 4). Ces déplacements représentent d'abord pour les travailleurs indigènes une forme de migration périodique entre un lieu de résidence et un lieu de travail, mais ils constituent également un mode de gestion de la main-d'œuvre pour les compagnies minières. Cette formule serait pour

LES MIGRATIONS PENDULAIRES ET LA TRAJECTOIRE D'INTÉGRATION DES AUTOCHTONES DU NORD DE LA SASKATCHEWAN À LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

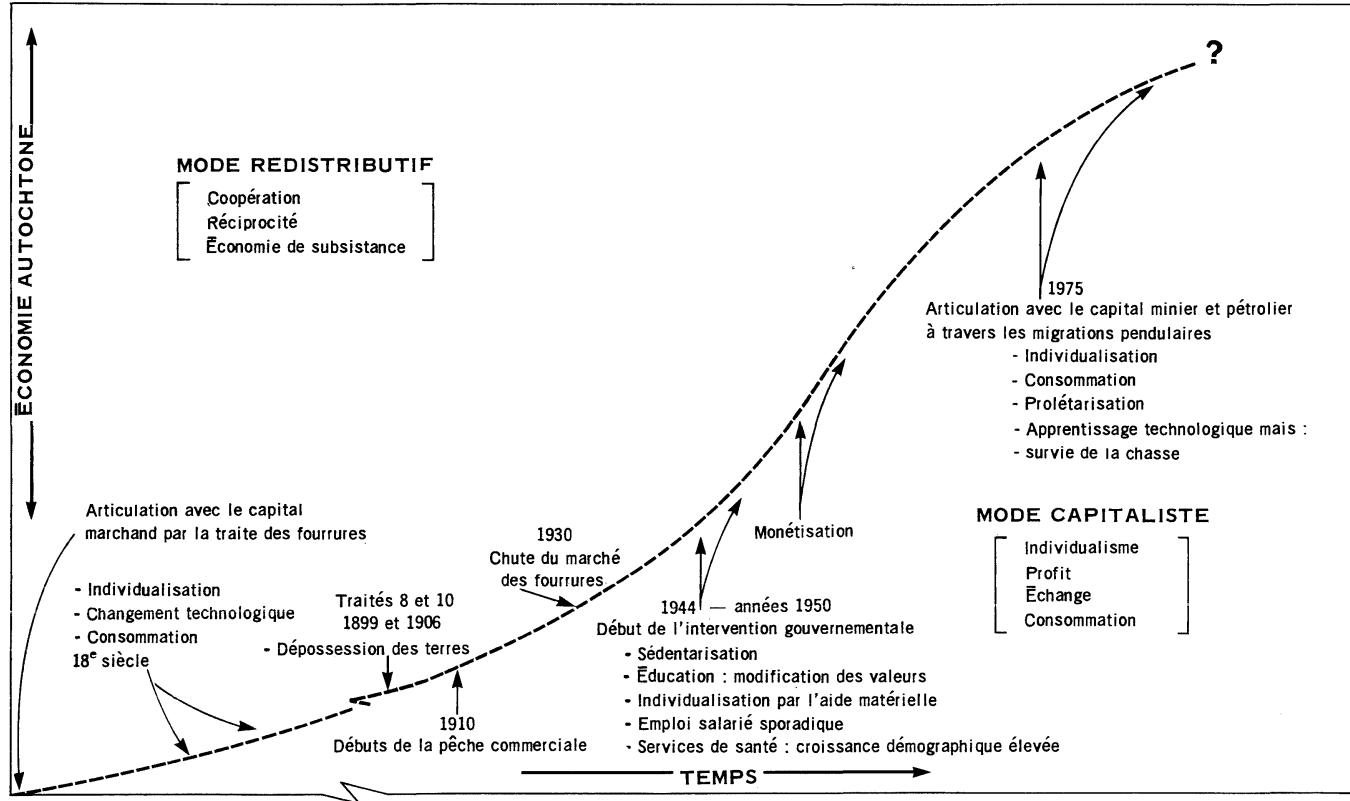


Figure 3

MIGRATIONS PENDULAIRES DES TRAVAILLEURS AUTOCHTONES - SOMMAIRE DES EXPLICATIONS

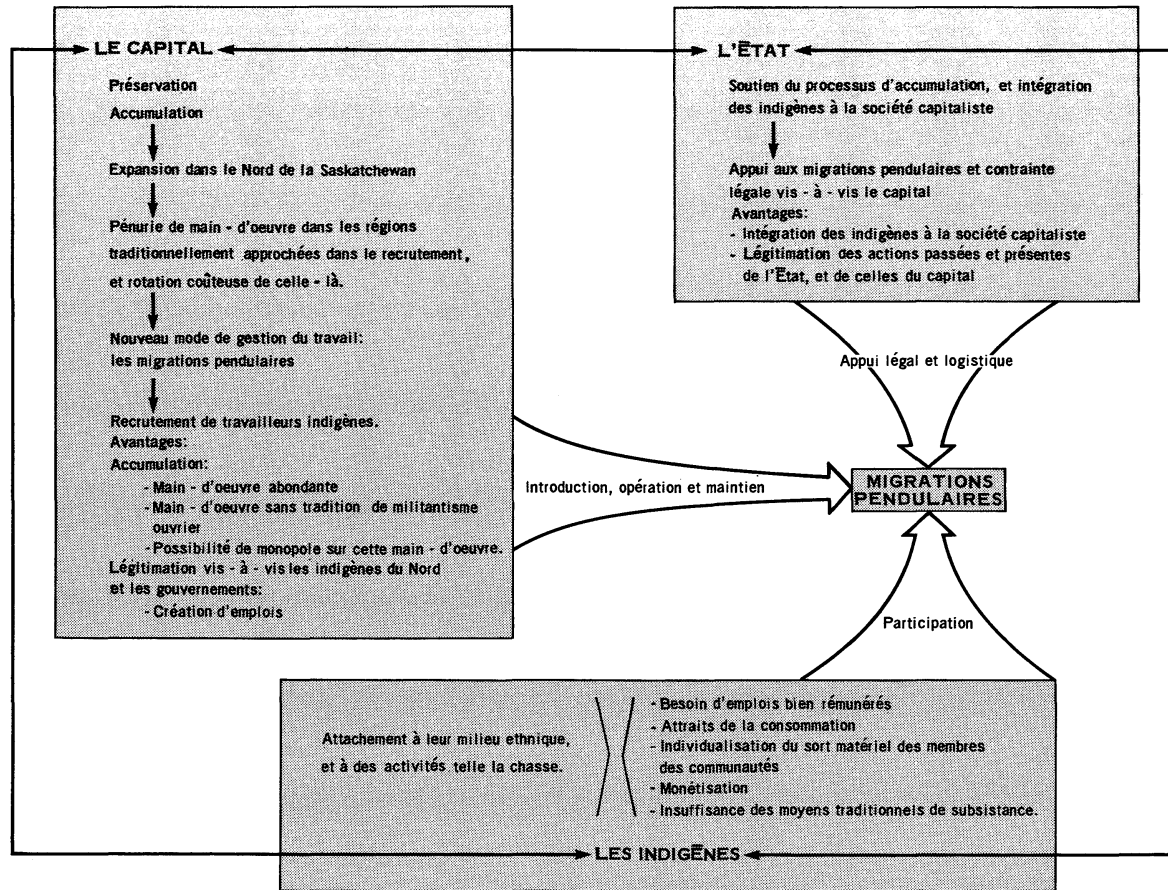


Figure 4

celles-là un moyen de solutionner leurs problèmes d'approvisionnement et de roulement de la main-d'œuvre. Elle serait peut-être aussi l'occasion pour elles d'établir des rapports avantageux de production³⁵ et de légitimer leurs actions auprès des populations nordiques et des gouvernements, par le biais de la création d'emplois dans ces régions nordiques. Les migrations pendulaires joueraient pour l'État un tout autre rôle car elles lui permettent l'intégration des autochtones au marché du travail et à la société canadienne en général, un objectif important guidant les actions de l'État auprès de ces communautés. Cela légitime en même temps ses propres actions passées vis-à-vis les indigènes du Nord et les investissements des compagnies minières. Chez les autochtones, pareilles migrations permettent de résoudre, du moins temporairement, une contradiction entre leur attachement à leur milieu ethnique et leurs besoins monétaires.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire au début de la présente analyse, alors qu'était mis en relief l'aspect nouveau de la participation des indigènes du Nord aux projets miniers de cette région, ces programmes de migration sont également conséquents avec les relations observées jusqu'alors entre le capital, l'État et les autochtones du Nord. Pour comprendre l'avènement de tels programmes, il faut se référer aux changements sociaux et économiques qui s'opèrent en coulisse chez les autochtones depuis plusieurs années, sous le couvert d'idiosyncrasies encore bien affirmées. Dans cette perspective, la présente analyse se distingue des études qui soulignaient ces spécificités en enchâssant celles-ci dans le cadre du dualisme ou d'autres interprétations dichotomiques. Les migrations pendulaires, reflet d'une société en transition, ont suggéré une interprétation renouvelée des relations entre les divers intérêts dans l'espace nordique.

Tout en se situant dans une certaine continuité qui est celle de l'intégration des autochtones à la société occidentale, ces migrations marquent peut-être une nouvelle phase qui serait celle de la prolétarianisation de ceux-ci. Néanmoins, l'histoire se répéterait-elle, à l'instar de ce que le capital marchand avait réalisé quelque deux cent cinquante ans auparavant ? On perçoit que le recours à ce mode de gestion a pour les indigènes une portée qui n'est certes pas négligeable. Dans l'immédiat, il contribue en effet au mieux-être matériel des navetteurs, mais aussi à l'assimilation de ces populations à une conception de la vie économique et sociale qui les éloigne encore plus de leur mode de vie originel, pour les fondre un peu plus dans le moule de la société nord-américaine. Cela étant dit, cette évolution des choses ne laisse pas nécessairement prédire une disparition de l'identité des indigènes en tant que groupe distinct, mais plutôt un changement des fondements économiques de celle-ci. On peut alors émettre l'hypothèse qu'éventuellement, la distinction porterait plus sur des critères autres que ceux associés aux modes de production. D'autres questions surgissent également : cette nouvelle vague d'intégration des indigènes aux projets des intérêts privés aura-t-elle aussi ses crises ? En devenant encore plus intégrés à la vie économique occidentale, les indigènes vivront de plus en plus au rythme de celle-ci. Les villages autochtones où se recrute la main-d'œuvre deviendront-ils des versions éclatées des villes monofonctionnelles, ou l'effet de ces programmes se limiterait-il à permettre une certaine diversification des économies locales ? Il est aussi pertinent de se demander comment, à moyen et long termes, les migrations pendulaires affecteront les activités vivrières traditionnelles. Voilà autant de questions à traiter.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie le professeur John Bradbury de l'Université McGill pour avoir revu une version préliminaire du manuscrit, de même que les trois examinateurs anonymes dont les commentaires constructifs ont contribué à la préparation du texte final.

NOTES

¹ Cet article est issu de la thèse de doctorat de l'auteur présentée au Département de géographie de l'Université McGill en juin 1987.

² L'étude de Lazore (1976) montre que, bien que les réserves indiennes du Nord soient souvent situées dans le voisinage de mines en opération, la participation des autochtones à cette industrie est très faible, soit moins de 1% de la main-d'œuvre employée dans ce secteur.

³ Pour un survol historique des migrations pendulaires des travailleurs indigènes dans le Nord canadien, voir Hobart (1979).

⁴ En 1982, la compagnie Eldorado Nucléaire Ltée fit l'acquisition des installations de la mine de Rabbit Lake et des droits sur les gisements voisins.

⁵ Pour une description détaillée de cette structure, voir les *Hearings of the Cluff Lake Board of Inquiry — Transcripts*, phases II et III, vol. 14, p. 1428-1430 et p. 1660-1689.

⁶ Voir Jamison (1985). Les gisements de la Saskatchewan sont exceptionnellement riches. On rencontre des concentrations allant jusqu'à 15%, comme dans le cas de Cigar Lake (Salaff, 1985), alors que la richesse moyenne des gisements exploités dans le monde en 1979, était de 0,15% (Deffeyes et MacGregor, 1980).

⁷ Communication personnelle de Schmeichel en 1985.

⁸ Selon mes relevés de terrain et des entrevues avec des administrateurs locaux.

⁹ Comme il n'y a pas de terme officiellement consacré pour désigner le phénomène à l'étude, différents mots-clés ont été utilisés pour guider notre recherche. Ces mots-clés sont notamment : migrations alternantes, migrations pendulaires et *commuting*.

¹⁰ Aussi fastidieuse qu'elle puisse être, la construction d'une typologie du phénomène serait probablement fort utile.

¹¹ L'analyse qui suit se penche donc surtout sur les programmes de migrations des mines de Rabbit Lake/Collins Bay et de Cluff Lake, plutôt que sur Key Lake, bien que la formule utilisée par cette dernière soit tout à fait semblable aux deux autres.

¹² Il s'agit d'intérêts américains (Gulf Minerals), français (Mokta Canada Ltée) et allemands (Uranertz).

¹³ La concentration des gisements d'uranium du Nord de la Saskatchewan est très élevée et peut atteindre 15% comme dans le cas de Cigar Lake. Ceci se compare avantageusement aux gisements américains dont la concentration moyenne est de 0,2%.

¹⁴ Selon Statistique Canada (publication 71-529) le chômage était rare en Saskatchewan, particulièrement chez les hommes. En effet, il était de 2,9% (2,1% chez les hommes) en 1975, et de 4,4% (3,6% chez les hommes) en 1980. Ces taux sont des moyennes provinciales qui tiennent compte du chômage élevé du Nord; on peut donc en déduire que le chômage était presque inexistant à cette époque dans le Sud de cette province.

¹⁵ On estimait que la pénurie et le roulement élevé de la main-d'œuvre devait coûter plus de 350 millions \$ par an aux entreprises minières canadiennes. En 1973, l'emploi total dans les mines canadiennes était de 120 000 personnes environ, avec un roulement de 49 000 travailleurs (Canada, 1976a).

¹⁶ Les agglomérations qu'on aurait créées auraient compté entre 350 et 500 travailleurs en plus de leur famille. On sait par ailleurs que l'accès à un système d'éducation de qualité de même que la qualité et la diversité des aménités urbaines sont des facteurs importants dans la décision que prennent les ménages d'élire résidence en un endroit particulier.

¹⁷ Une étude effectuée par Underwood McLellan & Associates (1974) présente des estimés de coût qui suggèrent que l'option que constituent les migrations pendulaires est moins dispendieuse que celle de la ville minière dans le cas de la mine de Cluff Lake. Par contre, l'étude de Scott (1976) sur la mine de Rabbit Lake signifiait que, d'après Gulf Minerals, la première formule était plus coûteuse si seuls les coûts directs des deux options étaient pris en compte, mais que les programmes de migrations pouvaient réduire le roulement de la main-d'œuvre.

¹⁸ Voir la note 14 et, entre autres, l'article de Burling (1979).

¹⁹ Le chômage a considérablement augmenté en Saskatchewan à partir de la fin des années 1970; il atteignait 7,1% en 1983. L'abandon de mégaprojets dans le secteur de l'énergie, le fort ralentissement de ce secteur suite à la baisse du prix du pétrole et le ralentissement des mines de potasse dans le Sud de la province avaient entraîné la mise en disponibilité de nombre de travailleurs.

²⁰ Il n'existe pas de données précises sur le chômage chez les autochtones du Nord; cependant, selon des estimés rendus publics par Glew (1982), bien des communautés du Nord étaient affligées d'un taux de chômage variant entre 75% et 80%, ce qui ne semble nullement exagéré comme l'ont confirmé les entrevues réalisées et nos visites sur le terrain. Ces conditions de chômage sont peut-être pour quelque chose dans le taux de roulement relativement bas des navetteurs autochtones; le taux de roulement des travailleurs de la mine Amok était de moins de 20% en 1985 selon un représentant de cette compagnie.

²¹ Plusieurs auteurs ont illustré cette situation; voir Usher (1982, 1986) par exemple, et Buckley *et al* (1962) pour le Nord de la Saskatchewan.

²² Il existe une littérature assez abondante sur l'influence des interventions gouvernementales et sur le caractère «aculturant» de celles-ci; voir par exemple Hamelin (1975).

²³ L'implantation de services de santé dans les communautés autochtones du Nord a contribué à une baisse importante de la mortalité, chez les enfants en particulier, mais la natalité n'a pas fléchi au même rythme. Selon Seaborne (1971), la population des Chipewyans de Black Lake aurait augmenté à un rythme de 35,9 pour mille au cours des années 1960.

²⁴ Le gouvernement a investi beaucoup de ressources dans la réalisation de cet objectif, par la construction d'écoles, de routes, de prêts aux petits entrepreneurs, de subventions aux achats de nourriture, etc.

²⁵ Voir le rapport du Cluff Lake Board of Inquiry publié en 1978, p. 165.

²⁶ On désire même un accroissement du recours à ce mode de gestion de la main-d'œuvre. C'est du moins la conclusion que nous tirons d'une entrevue avec M. J. Laban de l'administration locale de Black Lake en 1985.

²⁷ Ces interprétations ont mis en relief les différences entre les sociétés autochtones et la société capitaliste occidentale, ce qui a été nécessaire, mais il faut prendre garde de ne pas percevoir l'évolution des premières comme étant parallèles à celle de la seconde.

²⁸ Ici, j'évite intentionnellement l'emploi du terme «précapitaliste», souvent utilisé dans les discussions sur ce type de processus de transition, comme si un mode de production non capitaliste devait inévitablement aboutir au capitalisme.

²⁹ Pour une description anthropologique des ethnies indigènes du Nord de la Saskatchewan, voir les chapitres sur les Cris et les Chipewyans dans Helm (1981) et dans Irimoto (1981).

³⁰ Voir par exemple l'étude de Hobart (1976a) sur les aspirations des jeunes autochtones de Gojoa Haven (T.N.O.).

³¹ C'est le cas de l'Interprovincial Association for Native Employment.

³² Cela ressort également de l'étude de Hobart, Walsh *et al* (1980).

³³ Cela est perceptible à l'occasion de la visite des communautés et des navetteurs à leur résidence.

³⁴ Comme l'a aussi observé Riddell, dans un article sur les migrations africaines, il faut voir au delà de la description de «patterns» un processus de prolétarianisation des peuples indigènes.

³⁵ Un parallèle peut être établi entre les programmes de migrations pendulaires du Nord de la Saskatchewan et le cas analysé par Aydalot en Bretagne. Sur le plan du maintien de monopoles sur des bassins de main-d'œuvre, voir aussi l'analyse de Hayter (1979) sur l'industrie du bois en Colombie britannique.

SOURCES CITÉES

- AYDALOT, P. (1979) Le rôle du travail dans les nouvelles stratégies de localisation. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 2: 174-189.
- _____ (1981) Politique de localisation des entreprises et marchés du travail. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1: 107-127.
- BERGER, T. R. (1977) *Northern Frontier, Northern Homeland. The Report of the Mackenzie Valley Pipeline Inquiry*. Ottawa, Approvisionnement et Services.
- BEVERIDGE, J. et SCHINDELKA, R. (1980) *Proposed «B» Zone Development at Rabbit Lake-Assessment of Northern Community Impact*. Saskatoon, University of Saskatchewan, Institute for Northern Studies.

- BISSET, D. (1970) *Socio-Economic Implications of Eskimo Employment in the Baffinland Iron Mines Project*. Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord.
- BONE, R. M., SHANNON, E. et RABY, S. (1973) *The Chipewyan of the Stony Rapids Region*, Saskatoon, University of Saskatchewan, Institute for Northern Studies.
- BRADBURY, J. H. (1979) Towards an Alternative Theory of Resource-Based Town Development in Canada. *Economic Geography*, 55 : 144-166.
- _____ (1980) Instant Resource Town Policy in British Columbia, 1965-1972. *Plan Canada*, , 20 (1) : 19-37.
- BRADBURY, J. H. et ST-MARTIN, I. (1983) Winding Down in a Québec Mining Town : a Case Study of Schefferville. *Canadian Geographer*, 27 (2) : 128-144.
- BRODY, H. (1975) *The People's Land*. Hammondsworth, Penguin Hooks.
- BUCKLEY, H. L., KEW, J.E. et HAWLEY, J.G. (1962) *The Indians and Metis of Northern Saskatchewan : A Report on Economic and Social Development*. Saskatoon, University of Saskatchewan, Centre for Community Studies.
- BURLING, A (1979) Native Employment at Hudson Bay Mining. *CIM Bulletin*, décembre, p. 26-29.
- BURNET, F. C. (1974) Human Engineering Problems. *CIM Bulletin*, août, p. 57-60.
- CAMPAGNAC, E. (1983) La différenciation des espaces locaux dans les politiques de main-d'œuvre des grandes entreprises, l'exemple d'Usinor-Dunkerque. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 1 : 7-25.
- CANADA (1980) *Possibilités d'emploi pour les autochtones*. Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord.
- _____ (1976a) *Les mines et la main-d'œuvre : le prochain quart de siècle*. Ottawa, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- _____ (1976b) *Mining Communities*. Ottawa, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- _____ (1976c) *Employment Outlook for Northern Saskatchewan to 1986*. Regina, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.
- CHRÉTIEN, J. (1970) Communication du Ministre des Affaires indiennes et du Nord, in *Fifth National Northern Development Conference, Proceedings*. Edmonton, 4-6 nov.
- CLARK, G. L. et DEAR, M. (1984) *State Apparatus*. Boston, Allen & Unwin.
- DACKS, G. (1980) *A Choice of Futures, Politics in the Canadian North*. Toronto, Methuen.
- DE KONINCK, R. (1978) Contre l'idéalisme en géographie. *Cahiers de géographie du Québec*, 22 (56) : 123-145.
- DEFEYSES, K. S. et MacGREGOR, I. D. (1980) World Uranium Resources. *Scientific American*, janvier, p. 66-77.
- GLEW, J. (1982) Jobless Count Soars Above 75% in Northern Saskatchewan Towns. *The Globe and Mail*, 12 octobre, p. 8.
- GOODMAN, D. et REDCLIFT, M. (1982) *From Peasant to Proletarian*. New York, St. Martin's Press.
- GREGORY, J. W. et PICHÉ, V. (1978) La migration africaine et le capitalisme périphérique. *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*. 15 (4) : 466-477.
- GULF MINERALS OF CANADA LTD. (1980) *The Collins Bay B-Zone Development*, Environmental Impact Statement, vol. 1, Saskatoon, June.
- HAMELIN, L.-E. (1975) *Nordicité canadienne*. Montréal, Hurtubise HMH.
- HAYTER, R. (1979) Labour Supply and Resource-Based Manufacturing in Isolated Communities. *Geoforum*, 10 : 163-177.
- HELM, J., éd. (1981) Subartic, in *Handbook of North American Indians*, vol. 6, Washington, Smithsonian Institute.
- HOBART, C. W. (1974) *Employee Adjustment and Effectiveness : Arctic Oil Exploration of Gulf Oil Canada, 1973-1974*. Edmonton, University of Alberta, Westrede Institute.
- _____ (1976a) *Work Aspirations and Physical Mobility Interests of Young Inuit in Gjoa Haven, NWT*. Edmonton.
- _____ (1976b) *Rotation Work Schedules in the Northwest Territories : a Study of Variations and Consequences*. Edmonton, Dept. of Economic Development and Tourism, Northwest Territories.
- _____ (1979) Commuting Work in the Canadian North : Some Effects on Native People, in M. Mougeot, éd., *Proceedings : Conference on Commuting and Northern Development*. Saskatoon, University of Saskatchewan.
- HOBART, WALSH & ASSOCIATES (1980) *Rotational Employment of Coppermine Inuit Men : Effects and Community Perspectives*. Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord.
- INTERGROUP CONSULTING ECONOMISTS LTD. (1982) *Socio-Economic Impact of Phase 2 of the Cluff Lake Project*. Winnipeg.

- IROMOTO, T. (1981) *Chipewyan Ecology*. Osaka, National Museum of Ethnology, Senry Ethnological Studies, N° 8.
- JAMISON, C. (1985) Nuclear News is Good, Bad. *Financial Times of Canada*, 73, 42, 8 avril.
- LAZORE, G. (1977) *Native People and Mining: the Opportunity for an Untapped Resource*. Ottawa, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.
- LEACOCK, E. (1982) Relations of Production in Band Society, in Leacock, E. et Lee, R., éd., *Politics and History in Band Societies*. London, Cambridge University Press, p. 159-170.
- LIGHTFOOT, R. N., et SANDERSON, M. D. (1980) Air Commuting and Transport to Remote Mines: a Edge for Greater Workforce Productivity. *The Western Miner*, sept., p. 16-22.
- LUCAS, R. A. (1971) *Minetown, Milltown, Railtown: Life in Canadian Communities of Single Industry*. Toronto, University of Toronto Press.
- McGee, T. G. (1985) From Urban Involution to Proletarian Transformation: New Perspectives on the Geography of Development in the Third World. *Cahiers de géographie du Québec*, 29 (77): 295-308.
- McINTOSH, C. M., et al (1975) *A Conference on Getting and Holding Manpower in Northwestern Ontario*. Quetico Centre, Atikokan, Ontario.
- MULLER-WILLE, L. (1974) Caribou Never Die! — Modern Caribou Hunting Economy of the Dene of Frond-du-Lac. *The Musk-Ox*, 14: 7-19.
- MUNSLOW, B., et FINCH, H., éd. (1984) *Proletarianization in the Third World*. London, Croom Helm.
- NOGAS, F. R. (1976) Fly-in Program at Rabbit lake. *CIM Bulletin*, oct. p. 125-128.
- REA, K. J. (1976) *The Political Economy of Northern Development*. Ottawa, Science Council of Canada, n° 36.
- RIDDELL, J. B. (1981) Beyond the Description of Spatial Pattern: the Process of Proletarianization as a Factor in Population Migration in West Africa. *Progress in Human Geography*, 5 (3): 370-392.
- SALAFF, S. (1985) Looking for Ways to Mine Cigar Lake. *Canadian Mining Journal*, 106 (4): 49-52.
- SASKATCHEWAN (1978a) *Hearings of the Cluff Lake Board of Inquiry — Transcripts*. Regina, Cluff Lake Board of Inquiry.
- _____ (1978b) *Final Report*. Regina, Cluff Lake Board of Inquiry.
- _____ (1978c) *The Saskatchewan Government Response to the Cluff Lake Board of Inquiry Report*. Regina.
- _____ (1980) *Submission to the Key Lake Board of Inquiry*. La Ronge, Dept. of Northern Saskatchewan.
- _____ (1981) *Report*. Regina, Key Lake Board of Inquiry.
- _____ (1983) *Mill Operators All Have Jobs*. Denosa, Dept. of Northern Saskatchewan, p. 7.
- SCHMEICHEL, D. R. (1985) *A Sensitivity Analysis of Air Commuter Networks Serving Uranium Mines in Northern Saskatchewan*. University of Saskatchewan, Dept. of Geography, thèse de maîtrise non publiée.
- SCOTT, C. (1975) *A Preliminary Evaluation of the Gulf Minerals Rabbit Lake Commute as Regards Native Northern Employment*. La Ronge, Dept. of Northern Saskatchewan.
- SEABORNE, A. A. (1973) A Population Geography of Northern Saskatchewan. *The Musk-Ox*, 12: 49-57.
- STICHTER, S. (1985) *Migrant Laborers*. Cambridge, Cambridge University Press.
- THOMAS OWEN & ASS. LTD. (1976) *Barriers to Native Labour Entry and Employment*. Ottawa, ministère de l'Expansion économique régionale.
- UNDERWOOD McLELLAN & ASS. LTD. (1974) *Cluff Lake. An Evaluation of Transportation and Townsite Alternatives*. Saskatoon.
- USHER, P. J. (1982) The North: Metropolitan Frontier, Native Homeland, in McCann, L. D., éd., *Canada Heartland and Hinterland*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall. p. 410-456.
- VELTZ, P. (1983) Les entreprises et la stabilisation de la main-d'œuvre. *Revue d'économie régionale et urbaine*. 1: 27-41.
- WILLIAMSON, R. G. (1973) Social Change and Settlement Development in Keewatin, in Rogge, J. éd. *Developing the Subarctic*. Winnipeg, University of Manitoba, Dept. of Geography, Geographical Study 1, p. 175-194.

(Acceptation définitive en mars 1988).

CARTOGRAPHIE

Réalisation: Andrée G.-LAVOIE
Photomécanique: Serge DUCHESNEAU.